

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132BA0 | Bloc Immobilier : Cadre juridique des travaux immobiliers



Accréditation

Valable jusqu'au 31/12/2029

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Gérer un contentieux impliquant un opérateur privé ou public intervenant dans le secteur de l'immobilier

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38195 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Compétences :

- Sélectionner le forum et le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, arbitrage, juridictions institutionnelles étatiques ou internationales) pour régler le litige
- Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts de l'opérateur privé ou public
- Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse

Prérequis

- Bac +3 en Immobilier

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Tarif

Avec mon CPF	1.600 €
Mon employeur finance	2.000 €
Pôle Emploi finance	1.000 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 1.000 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 1.000 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible sous condition de prérequis vers le Master Immobilier : Promotion immobilière.

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier : Promotion immobilière.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :